



Entretien avec Driss El Yazami, président du Conseil national des droits de l'Homme et également chargé de la société civile pour la COP22

# La société civile présente en force à la COP22

3753/12-13

Propos recueillis par Leïla Ouchagour  
(Journaliste stagiaire)

**ALM : Quel sera l'apport de la société civile marocaine pendant la COP22 ?**

**Driss El Yazami :** La société civile marocaine a déjà commencé à montrer l'apport qu'elle peut faire. Pour mémoire, ce qui a été fait par la Coalition marocaine de la justice climatique lorsqu'il y a eu le lancement de l'opération Zéro Mika. La société civile marocaine a également montré l'exemple au quotidien. Ses associations sont en train d'inventer et de mettre en pratique des alternatives aux effets des changements climatiques. Par exemple les projets faits sur les hammams écologiques, ce que le ministère des habous et des affaires islamiques développe sur les mosquées ou par exemple ce qui se fait dans le domaine de l'agriculture biologique. Il y a donc déjà une inventivité de la société civile marocaine. Deuxième élément, c'est que la société civile marocaine sera présente dans la zone verte, un espace de 10.000 mètres carrés. Pendant la

COP22, la société civile montrera quelles sont ses revendications, ses réalisations et ses inspirations. Il y aura deux moments de discussion très importants entre les gouvernements et la société civile marocaine et internationale, à savoir le 17 octobre qui est la pré-COP, la dernière phase des négociations préparatoires de la COP22. C'est une demi-journée de discussions entre les gouvernements du monde et la société civile marocaine et internationale. Enfin, un dialogue de haut niveau aura lieu entre la société civile et les gouvernements lors de la COP elle-même, puisque les deux championnes du climat, Madame Elhachimi et Madame Tubiana, sont en train de préparer ce dialogue. Donc, nous allons avancer par rapport à d'autres COP en termes de niveau de discussions et d'échanges entre les gouvernements et la société civile. Un des objectifs que nous nous sommes donné avec la société civile marocaine c'est d'une part ancrer

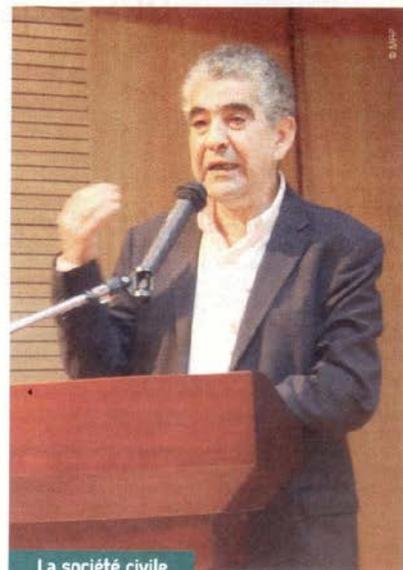
l'action pour lutter contre les effets des changements climatiques au niveau territorial. D'où l'organisation de pré-COP régionales qui réunissent le conseil régional, les universités de la région, le secteur privé et la société civile, il y aura la pré-COP de la région Rabat-Salé-Kénitra et de la région de Béni Mellal-Khénifra et l'idée est d'aboutir à des plans régionaux, d'actions pour le climat élaborées de manière inclusive, de manière participative entre ces quatre partenaires.

**Comment la société civile pourra-t-elle faire entendre sa voix pendant la COP ?**

Lors de ces moments de négociations, le 17 octobre, et lors du dialogue de haut niveau mais aussi en organisant des séances de discussions de plaidoyers auprès des gouvernements. Il existe aujourd'hui neuf réseaux d'acteurs qui sont reconnus par la CNUCC (Conférence des Nations Unies pour les changements climatiques). Ces neuf réseaux ont accès à la zone bleue, là où se déroulent les négociations. Nous avons encouragé pendant tous ces mois la participation de la société civile marocaine à ces réseaux internationaux. Cela se passe par une demande d'accréditation par pôle, nous avons aujourd'hui plus de douze entités marocaines qui sont accréditées dont la CGEM. Il y a aussi de nouvelles associations et de nouvelles universités qui ont demandé leur accréditation.

**Quels sont pour vous les objectifs à atteindre pendant la COP22 pour la société civile marocaine ?**

Le premier objectif c'est d'obtenir la ratification. Vous savez que pour l'entrée en vigueur de l'Accord de Paris, il faut qu'il y ait 55 pays qui représentent au moins 55% des émissions de gaz à effet de serre qui ratifient



**La société civile marocaine a également montré l'exemple au quotidien. Ses associations sont en train d'inventer et de mettre en pratique des alternatives aux effets des changements climatiques.**

sommes fixé comme objectif d'avoir des financements de 100 milliards de dollars par an à partir de 2020, donc ce n'est pas aujourd'hui qu'on va aller vers cet objectif. Enfin, il y a une priorité marocaine qui est celle de discuter de ce qu'on appelle le pré 20/20. L'Accord de Paris va entrer en vigueur en 2020, est-ce que d'ici 2020 on ne peut pas avancer sur certaines questions ? Par exemple, l'initiative marocaine Triple A (Agriculture-Afrique-Adaptation) est une initiative très importante.

Cet accord. Nous sommes aujourd'hui près du but, puisqu'il y a une soixantaine de pays qui représentent autour de 48% d'émissions de gaz à effet de serre qui ont déjà ratifié ; nous sommes à 7 points de l'entrée en vigueur.

Le deuxième objectif, les progrès dans les négociations internationales sur les modalités de mise en œuvre de l'Accord de Paris, notamment autour de la question du financement. Nous nous

Ce qui s'est passé ce week-end à Marrakech et ce qui va se passer pendant la COP22 est une vision pour commencer à mettre en œuvre l'adaptation dans l'agriculture africaine sans attendre 2020. Enfin, il y a un objectif que nous nous sommes donné comme présidence marocaine, c'est aussi de renforcer ce dialogue entre les parties et les acteurs non-étatiques.